



DEMANDE DE CONTÔLE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

QUESTIONNAIRE A RETOURNER IMPERATIVEMENT
MAIRIE DE SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE
PLACE DE LA MAIRIE
31 570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

PROPRIÉTAIRE

PERSONNE PHYSIQUE

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

PERSONNE MORALE

Raison sociale : _____ N° de SIRET : _____

Catégorie : _____ Nature juridique : _____

Représentant : _____ Date de naissance : _____

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE :

N° : _____ Rue : _____

Bâtiment : _____ Etage : _____ N° appartement/lotissement : _____

Code postal : _____ Commune : _____

CONTACT :

Téléphone : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

PAYEUR *(si différent du propriétaire)*

PERSONNE PHYSIQUE

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

PERSONNE MORALE

Raison sociale : _____ N° de SIRET : _____

Catégorie : _____ Nature juridique : _____

Représentant : _____ Date de naissance : _____

COORDONNÉES DU PAYEUR *(si différent du propriétaire)*

ADRESSE :

N° : _____ Rue : _____

Bâtiment : _____ Etage : _____ N° appartement/lotissement : _____

Code postal : _____ Commune : _____

CONTACT :

Téléphone : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

VOTRE DEMANDE DE CONTRÔLE

VOUS ÊTES : Propriétaire

Mandataire

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

ADRESSE DE L'INSTALLATION À CONTRÔLER

Étage, appartement, porte :

Numéro :

bis, ter (...) :

Rue :

Lotissement :

N° de lot :

Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Référence cadastrale : Section :

N° de la parcelle :

surface : m²

Je demande et j'autorise la commune de Ste Foy d'Aigrefeuille à effectuer sur ma propriété le contrôle des ouvrages d'assainissement.

Je m'engage à régler la redevance d'assainissement correspondant au tarif en vigueur.

IMPORTANT: L'immeuble doit être alimenté en eau pour pouvoir réaliser les tests d'écoulement. Les ouvrages d'assainissement doivent être accessibles et lorsqu'ils nécessitent un outillage particulier (clé propre au fabricant par exemple) pour permettre leur ouverture, le propriétaire devra le tenir à disposition de la commune de Ste Foy d'Aigrefeuille. Le propriétaire doit tenir à la disposition de la commune de Ste Foy d'Aigrefeuille, tout document concernant directement ou indirectement le système d'assainissement (plan, factures, rapport de visite...) nécessaire ou utile à l'exercice du contrôle. En cas de difficulté d'accès aux ouvrages, le constat ne sera établi que sur la base des éléments probants (photos, factures, plan de recollement, bons de vidange)

TARIFS 2021 : CONTROLE DE CONFORMITE DES PARTIES PRIVATIVES DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BRANCHEMENT NEUF (tranchée ouverte)

198 € TTC

BRANCHEMENT EXISTANT

- Habitation individuelle

264 € TTC

- Immeuble collectif (par appartement)

107 € TTC

CONTRE VISITE

81 € TTC

TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la commune de Ste Foy d'Aigrefeuille ou son sous-traitant dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la pairie départementale.

Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec la commune de Ste Foy d'Aigrefeuille, augmentée le cas échéant des délais de recours.

Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille.

Fait à : Le :

Signature